



Le Saint-Siège

JEAN-PAUL II

AUDIENCE GÉNÉRALE

Mercredi 30 juin 1993

La dévotion à la très sainte Vierge Marie dans la vie du Prêtre (Jn 19, 25-27)

1. Dans les biographies des prêtres saints, on traite toujours de la grande part qu'ils ont attribuée à Marie dans leur vie sacerdotale. Aux " vies écrites " correspond l'expérience des " vies vécues " de tant de chers et vénérés prêtres que le Seigneur a placés comme de vrais ministres de la grâce divine au milieu des populations confiées à leur soin pastoral, ou comme prédicateurs, aumôniers, confesseurs, professeurs, écrivains. Les directeurs et les maîtres spirituels insistent sur l'importance de la dévotion à Notre-Dame dans la vie du prêtre, comme soutien efficace sur le chemin de la sanctification, réconfort constant dans les épreuves personnelles, énergie puissante dans l'apostolat.

Le Synode des évêques de 1971 a transmis lui aussi cette voix de la tradition chrétienne aux prêtres d'aujourd'hui, quand il a recommandé : " L'esprit tourné vers les choses célestes et participant à la communion des saints, que le prêtre regarde très souvent vers Marie, la Mère de Dieu, qui a accueilli le Verbe de Dieu avec une foi parfaite. Qu'il l'invoque chaque jour pour obtenir la grâce d'être rendu conforme à son Enfant " (cf. *Le sacerdoce ministériel*, III, I, 3 ; SMME 601 ; *Ench. Vat.* 4, 1202). La raison profonde de la dévotion du prêtre à la très sainte Vierge Marie se fonde sur la relation essentielle qui a été établie, dans le plan divin, entre la Mère de Jésus et le sacerdoce des ministres de son Fils. Nous voudrions approfondir cet aspect important de la spiritualité sacerdotale et en tirer les conséquences pratiques.

2. La relation entre Marie et le sacerdoce résulte avant tout du fait de sa maternité. En devenant –

par son consentement au message de l'Ange – Mère du Christ, Marie est devenue la Mère du Souverain Prêtre. C'est une réalité objective : en assumant lors de l'Incarnation la nature humaine, le Fils éternel de Dieu a réalisé la condition nécessaire pour devenir, par sa mort et sa résurrection, le Prêtre unique de l'humanité (cf. *He* 5, 1). Au moment de l'Incarnation, nous pouvons admirer une parfaite correspondance entre Marie et son Fils. En effet, la Lettre aux Hébreux nous révèle que, " en entrant dans le monde ", Jésus a pris une orientation sacerdotale vers son sacrifice personnel, en disant à Dieu : " Tu n'as voulu ni sacrifice ni oblation, mais tu m'as façonné un corps... Alors j'ai dit : "voici, je viens, pour faire, ô Dieu, ta volonté" " (*He* 10, 5, 7). L'Évangile nous rapporte que, au même moment, la Vierge Marie a exprimé la même disposition en disant : " Voici la servante du Seigneur, qu'il m'advienne selon ta parole " (*Lc* 1, 38). Cette parfaite correspondance nous démontre que, entre la maternité de Marie et le sacerdoce du Christ, une relation intime s'est établie. Il résulte de ce même fait qu'il existe un lien spécial du sacerdoce ministériel avec la très sainte Vierge Marie.

3. Comme nous le savons, la très sainte Vierge a joué son rôle de mère non seulement dans l'engendrement physique de Jésus, mais aussi dans sa formation morale. En vertu de sa maternité, il lui revenait d'éduquer l'Enfant Jésus conformément à sa mission sacerdotale, dont elle avait compris la signification dans l'annonce de l'Incarnation.

On peut donc reconnaître dans le consentement de Marie une adhésion à la vérité substantielle du sacerdoce du Christ et l'acceptation de coopérer à sa réalisation dans le monde. Ainsi était posée la base objective du rôle que Marie était appelée à jouer également dans la formation des ministres du Christ, participants de son sacerdoce. J'y ai fait allusion dans mon Exhortation apostolique post-synodale *Pastores dabo vobis*: tous les aspects de la formation sacerdotale peuvent être mis en rapport avec Marie (n. 82).

4. Nous savons de plus que Notre-Dame a vécu en plénitude *le mystère du Christ*, découvert toujours plus à fond grâce à sa réflexion personnelle sur les événements de la nativité et de l'enfance de Jésus (cf. *Lc* 2, 19 ; 2, 51). Elle s'efforçait de pénétrer, par l'intelligence et le cœur, dans le dessein de Dieu, afin d'y collaborer d'une manière consciente et efficace. Qui mieux qu'elle pourrait aujourd'hui éclairer les ministres de son Fils, en les guidant pour pénétrer les " insondables richesses " de son mystère pour agir en conformité avec sa mission sacerdotale ?

Marie a été associée d'une manière unique au sacrifice sacerdotal du Christ, partageant sa volonté de sauver le monde par la Croix. Elle a été la première et la plus parfaite participante spirituelle de son offrande de *Sacerdos et Hostia*. Comme telle, elle peut obtenir et donner à ceux qui participent, au plan ministériel, au sacerdoce de son Fils, la grâce de l'élan pour répondre toujours davantage aux exigences de l'offrande spirituelle que comporte le sacerdoce, et tout particulièrement : la grâce de la foi, de l'espérance et de la persévérance dans les épreuves, reconnues comme stimulants à une participation plus généreuse à l'offrande rédemptrice.

5. Au Calvaire, Jésus a confié à Marie une nouvelle maternité quand il lui a dit : “ Femme, voici ton fils ! ” (*Jn 19, 26*). Nous ne pouvons ignorer que, en cet instant, cette maternité était proclamée à l’égard d’un “ prêtre ”, le disciple préféré. En effet, selon les Évangiles synoptiques, Jean avait lui aussi reçu du Maître, au cours de la Cène de la veille, le pouvoir de renouveler le sacrifice de la Croix en mémoire de lui ; avec les autres Apôtres, il appartenait au groupe des premiers “ prêtres ” ; il remplaçait désormais près de Marie le Prêtre unique et souverain qui quittait ce monde. Certes, l’intention de Jésus en cet instant était d’établir la maternité universelle de Marie dans la vie de la grâce à l’égard de chacun des disciples d’alors et de tous les siècles. Mais nous ne pouvons ignorer que cette maternité prenait une force concrète et immédiate par rapport à un Apôtre-“ Prêtre ”. Et nous pouvons penser que le regard de Jésus vit, au-delà de Jean, de siècle en siècle, la longue série de ses “ prêtres ”, jusqu’à la fin du monde. Et que c’est spécialement pour eux, pris un à un, comme pour le disciple bien-aimé, qu’il réalisa cette remise à la maternité de Marie.

À Jean, Jésus dit aussi : “ Voici ta mère ! ” (*Jn 19, 27*). Il confiait à l’Apôtre bien-aimé le soin de traiter Marie comme sa propre mère, de l’aimer, de la vénérer et de veiller sur elle pendant les années qui lui restaient à vivre sur cette terre, mais dans la lumière de ce qui était écrit pour elle dans les Cieux, où elle devait être enlevée et glorifiée. Ces paroles sont l’origine du culte marial : il est significatif qu’elles soient adressées à un “ prêtre ”. Ne pouvons-nous pas en déduire que le “ prêtre ” est chargé de promouvoir et de développer ce culte ? Qu’il en est le principal responsable ?

Dans son Évangile, Jean tient à souligner que, “ à partir de cet instant, le disciple la prit chez lui ” (*Jn 19, 27*). Il a donc répondu immédiatement à l’invitation du Christ et il a pris Marie avec lui, avec une vénération correspondant aux circonstances. Je voudrais dire que, sous cet aspect aussi, il s’est montré un “ vrai prêtre ” : oui, un fidèle disciple de Jésus.

Pour tout prêtre, prendre Marie dans sa maison veut dire lui faire une place dans sa vie en demeurant dans une union habituelle avec elle dans les pensées, les affections, le zèle pour le Royaume de Dieu et pour son culte même (cf. [CEC](#), n. 2673-2679).

6. Que *demander* à Marie en tant que “ Mère du prêtre ” ? Aujourd’hui, comme et peut-être plus qu’en tout autre temps, le prêtre doit demander à Marie, particulièrement, la grâce de savoir recevoir le don de Dieu avec un amour reconnaissant, en l’appréciant pleinement comme elle l’a fait dans le Magnificat ; la grâce de la générosité dans le don personnel, pour imiter son exemple de “ Mère généreuse ” ; la grâce de la pureté et de la fidélité dans l’engagement du célibat, à son exemple de “ Vierge fidèle ” ; la grâce d’un amour ardent et miséricordieux, à la lumière de son témoignage de “ Mère de miséricorde ”.

Le prêtre doit toujours se souvenir que, dans les difficultés qu’il rencontre, il peut compter sur l’aide de Marie. Il a confiance en elle et il lui confie lui-même et son ministère pastoral, lui

demandant de le faire fructifier en abondance. Et enfin, il regarde vers elle comme vers un modèle parfait de sa vie et de son ministère parce qu'elle est celle qui, comme le dit le Concile, " sous la conduite de l'Esprit Saint, s'est consacrée pleinement au mystère de la rédemption humaine... Elle est la Mère du Prêtre souverain et éternel, la Reine des Apôtres, le Secours des prêtres dans leur ministère : ils doivent donc la vénérer et l'aimer avec dévotion et d'un culte filial " (*PO*, 18).

J'exhorte mes confrères dans le sacerdoce à nourrir toujours davantage cette " vraie dévotion à Marie " et à en tirer les conséquences pratiques pour leur vie et leur ministère. J'exhorte tous les fidèles à s'unir à nous, prêtres, dans la remise d'eux-mêmes à Notre-Dame et dans l'invocation de ses grâces pour eux-mêmes et pour toute l'Église.